

SM SIROM Flandre Nord

Syndicat mixte de ramassage des ordures ménagères

Voie Romaine 2275 Steen Straete 59470 WORMHOUT

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Renseignements au 03 28 20 22 10.

Problèmes de collecte au 03 28 62 03 96. Infos : www.sm-sirom-flandre-nord.fr

de l'environnement 2021

des activités au service

MERCI !

à chacune et à chacun, habitant(e)s du territoire SIROM, pour vos marques de soutien, de reconnaissance envers notre travail, notre mission de service public dans ce contexte inédit.

Les agents du SM SIROM Flandre Nord

Mot du Président



À l'aube de cette année nouvelle, je tiens à présenter aux plus de 80 000 habitants des communes desservies par le SIROM mes vœux de santé, joie et bonheur pour 2021.

Nous sortons de 2020, avec le souvenir du confinement et du manque de liberté liés au coronavirus qui a touché, malheureusement, bon nombre de nos concitoyens.

Dans ce contexte inédit, mes collègues élus au SIROM m'ont apporté leur confiance en m'élisant à la Présidence de notre structure intercommunale. Je les en remercie, une nouvelle fois, et vous assure, comme je leur ai indiqué également, que j'apporterai toute mon énergie à faire fonctionner le SIROM de la meilleure manière qu'il faille.

Pendant vingt ans, je fus Vice-Président aux côtés de mon prédécesseur, M. Régis LAPORTE. Je tiens à lui renouveler toute ma reconnaissance pour la confiance qu'il m'a accordée afin de lui succéder à ce poste où je mesure, aujourd'hui, l'étendue des responsabilités.

Régis Laporte aura été un Président actif, et réactif, ayant à coeur de mener à bien toutes les transitions et modifications du SIROM. Il a toujours agi, fidèle à son leitmotiv, en travaillant et en utilisant les deniers publics à bon escient. Je garderai, moi aussi, ce mot d'ordre durant mon mandat.

Aujourd'hui, notre société est face aux défis de la transition écologique. La gestion et l'optimisation des déchets en font pleinement partie. Les mois qui viennent seront mis à profit pour travailler sur plusieurs projets dont :

- **la redevance incitative.** Actuellement, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères finance le service. Cet impôt est qualifié d'injuste par certains économistes car il est basé sur la valeur locative du foncier bâti. Suite au Grenelle de l'Environnement, la loi a mis en avant les principes de «pollueur-payeur». Plusieurs possibilités nous seront offertes, selon que l'on prenne en considération le poids, le volume de déchets présentés ou encore le nombre de levées enregistrées par le camion de collecte. Un nouveau mode de paiement sera étudié puis mis en place

- **le tri sélectif.** Sous sa Présidence, Régis Laporte a mis en place la collecte sélective des emballages. Toutes ces matières valorisables (papier, acier, alu, carton, plastiques) sont triées en vue d'être recyclées dans un centre de tri dont l'efficacité ne sera prochainement plus maximale. Il nous revient donc de trouver un nouveau partenaire, dans les meilleurs délais.

À l'instar de mon prédécesseur, j'aurai le souci de mener à bien les missions m'incombant.

Je suis entouré de Vice-Présidentes, Vice-Présidents, et d'un bureau, avertis, conscients des enjeux.

Bien entendu, tous ces dossiers seront également menés à bien grâce à la compétence et au dévouement des personnels. Gardons en permanence à l'esprit que, par tous les temps, le service public de collecte des déchets est assuré quotidiennement par toutes ces femmes et tous ces hommes.

J'ai un profond respect pour leur travail et leur adresse également tous mes vœux pour cette année 2021.

**Hervé SAISON, Maire d'HONDSCHOOTE,
Président du SM SIROM Flandre Nord**

Les emballages



Bouteilles et flacons uniquement



Emballages alimentaires métalliques



Cartonnettes et briques alimentaires



NE PAS DÉPOSER !

de textile, de verre, de couche, de masques chirurgicaux, de gants, de papier peint, de restes alimentaires ou du plastique autre que les bouteilles et flacons.



BON À SAVOIR !

Laissez les bouchons sur les bouteilles plastiques ils se recyclent aussi.
N'imbriguez pas les emballages !

Le verre



Pots et bocaux



Bouteilles



NE PAS DÉPOSER !

de vaisselle, de vitres ou d'ampoules.



BON À SAVOIR !

Les bouchons et capsules se jettent avec les ordures ménagères !

Les papiers



Catalogues, annuaires



Journaux, magazines



Tous papiers (cahiers, bloc-notes etc.)



Enveloppes, courriers



NE PAS DÉPOSER !

de mouchoirs en papier, de film plastique, de papier peint



BON À SAVOIR !

Tous les papiers se recyclent ! Inutile de les déchirer, d'enlever les agrafes !

Les ordures ménagères



Polystyrènes et barquettes alimentaires



Plastiques autres que bouteilles et flacons



Couches



NE PAS DÉPOSER !

de verre, de piles, de déchets verts, de déchets électriques et électroniques

Les végétaux

En tant que particulier, vous disposez, de façon permanente, sur votre commune, ou en déchèterie, d'une benne à végétaux voire d'une plateforme pour vos déchets verts, branchages, tontes de pelouse.



NE PAS DÉPOSER !

de déchets ménagers, d'encombrants, de déchets de bâtiment etc.



BON À SAVOIR !

Déposer ses déchets verts au fond de la benne, de la plateforme, permet d'optimiser les vidages et, par la même occasion, laisse les voies d'accès libres !

Le compost



Épluchures de fruits et légumes



Coquilles d'oeufs broyées



Papiers et cartons souillés



Déchets verts en petite quantité



Fruits et légumes abîmés



Marc de café et sachets de thé



Photo non contractuelle

Pour acquérir un composteur n'hésitez pas à consulter notre site internet ou à nous contacter au 03 28 20 22 13.

Si vous le souhaitez, nos agents formés aux techniques du compostage peuvent vous aider dans cette démarche.

Les déchèteries



Le bois



Les encombrants

Les déchets électriques,
électroniques



Les végétaux



Les cartons



Les gravats, la vaisselle



NE PAS DÉPOSER !

de déchets industriels, de pneu, d'extincteur, de bouteille de gaz, de médicaments.
L'agent d'accueil est là pour vous renseigner !



BON À SAVOIR !

Trier ses déchets chez soi plutôt que sur le quai de la déchèterie, démonter ses meubles avant de quitter son domicile facilitent grandement les opérations de déchargement en déchèterie !

6 déchèteries

à votre service*...

à ARNÈKE 59285

CV n° 102 - route de Bourbourg Tél : 03 28 43 00 01

à BIERNE 59380

Z.A. du Bieren Dyck rte de Socx Tél : 03 28 22 19 42

à CAPPELLEBROUCK 59630

Route de Lynck Tél : 06 13 64 10 43

à HONDSCHOOTE 59122

Chemin du Looweg Tél : 03 28 23 94 65

à STEENVOORDE 59114

Z.I. Pierre Mijic - Rue Rosalie Tél : 03 28 48 09 04

à WORMHOUT 59470

Voie Romaine Steen Straete Tél : 03 28 62 97 44

du 2 novembre au 28 février,

du lundi au samedi,
de 9h00 à 12h00/ de 14h00 à 17h00.

du 1er mars au 31 octobre,

du lundi au samedi,
de 9h00 à 12h30/ de 14h00 à 18h00.

**Les déchèteries sont fermées
les dimanches et jours fériés**

*les déchèteries sont réservées aux habitants du territoire. L'accès est gratuit pour les particuliers.
Les professionnels du secteur sont acceptés sous conditions (renseignements contact@sm-sirom-flandre-nord.fr)

L'amiante, sous conditions...

L'amiante doit être présentée en big-bag (ou, pour les petites quantités, en sac de transport étanche).

Les big-bags sont à retirer en déchèterie de Wormhout au prix unitaire de 15 euros (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public).

L'amiante doit être déposée uniquement en déchèterie de WORMHOUT, le jeudi matin, de 9h00 à 12h00.

L'utilisation d'une remorque est souhaitée.



IMPORTANT : infos encombrants

Les collectes d'encombrants au porte-à-porte se déroulent systématiquement dans la partie agglomérée des communes. Mais **ce service s'adresse à tous !** Si vous habitez les écarts, pour bénéficier de la collecte du centre-ville, n'hésitez pas à en faire la demande 48h au préalable via contact@sm-sirom-flandre-nord.fr ou, à défaut, par téléphone au 03 28 62 03 96. La collecte des encombrants débute dès 6h00. Les gravats, amiante, déchets de bâtiment, électroménager, huile de vidange, pots de peinture... ne sont pas des encombrants ! Pour tout renseignement, contacter le 03 28 20 22 13 !



Collecte des déchets toxiques

Les produits chimiques de jardinage, de bricolage ainsi que tout déchet supposé toxique, sont collectés uniquement pour les particuliers, **en 2021, aux dates suivantes, de 9h00 à 12h00 :**

D	L	Ma	Me	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

D	L	Ma	Me	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

D	L	Ma	Me	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

D	L	Ma	Me	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

 en déchèterie de ARNEKE

 en déchèterie de BIERNE

 en déchèterie de CAPPELEBROUCK

 en déchèterie d'HONDSCHOOTE

 en déchèterie de STEENVOORDE

 en déchèterie de WORMHOUT

Sensibilisation et prévention

Améliorer la qualité du tri, un effort constant.
Réduire ses déchets, un nouveau défi.

Pour y arriver, les **ambassadeurs du tri** viennent à notre rencontre en participant à des manifestations locales, des foires, en intervenant auprès des entreprises et des structures publiques pour inciter l'ensemble des administrés du territoire à **trier et à réduire leurs déchets**. Ils proposent également aux **scolaires** du territoire différentes animations de sensibilisation au tri, au recyclage, et parfois même au compostage. **Besoin d'info ? Intéressés par une intervention ?**

N'hésitez pas à les contacter sur leur messagerie ambassadeurs@sm-sirom-flandre-nord.fr et à vous rendre sur le site internet du SIROM, www.sm-sirom-flandre-nord.fr et sur la page Facebook

 Prévention et Réduction Déchets SIROM Flandre Nord



Centre de Loisirs West-Cappel Juillet 2020



CALENDRIER COLLECTES 2021

RAPPEL : les déchets doivent être présentés dès 6h00 le matin et dès 12h30 l'après-midi

Communes	Jour de collecte hebdomadaire des ordures ménagères	Jour de collecte hebdomadaire des déchets d'emballages	Collecte des encombrants uniquement dans le centre* et les lieux-dits précisés
ARNEKE	Lundi matin	Lundi matin	Centre et hameau du Cygne : me.29 septembre
BAMBEQUE	Jeudi après-midi	Jeudi après-midi	Centre et la Kruystraete : mercredi 28 avril
BAVINCHOVE	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi	Centre et Les Trois Rois : mercredi 21 juillet
BERGUES	Mardi matin	Vendredi matin	Centre : mercredi 13 octobre
BERTHEN	Lundi après-midi	Lundi après-midi	Centre : mercredi 10 novembre
BIERNE	Lundi après-midi	Lundi après-midi	Centre et Le Petit Millebrugge : me. 3 novembre
BISSEZEELE	Mardi après-midi	Mardi après-midi	Centre : mercredi 6 janvier
BOESCHEPE	Lundi après-midi	Lundi après-midi	Centre : mercredi 17 février Ecart : mercredi 24 février
BOLLEZEELE	Jeudi matin	Jeudi matin	Centre et Les 5 Rues : mercredi 3 mars
BROUCKERQUE	Lundi matin	Lundi matin	Centre et Coppenaxfort : mercredi 9 juin
BROXEELE	Jeudi après-midi	Jeudi après-midi	Centre : mercredi 21 avril
BUYSSCHEURE	Jeudi après-midi	Jeudi après-midi	Centre : mercredi 21 avril
CAPPELLEBROUCK	Mercredi matin	Mercredi matin	Centre : mercredi 25 août
CASSEL	Mardi matin	Mardi matin	Centre : mercredi 31 mars
CROCHTE	Vendredi matin	Vendredi matin	Centre : mercredi 15 septembre
DRINCHAM	Vendredi matin	Vendredi matin	Centre : mercredi 26 mai
EECKE	Mardi après-midi	Mardi après-midi	Centre : mercredi 19 mai
ERINGHEM	Jeudi matin	Jeudi matin	Centre : mercredi 30 juin
ESQUELBECC	Mercredi après-midi	Mercredi après-midi	Centre : mercredi 1er septembre
GODEWAERSVELDE	Mercredi après-midi	Mercredi après-midi	Centre et Mont des Cats : mercredi 14 avril
HARDIFORT	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi	Centre et La Trompe : mercredi 16 juin
HERZEELE	Lundi après-midi	Lundi après-midi	Centre et Le Briel : mercredi 11 août
HOLQUE	Mercredi matin	Mercredi matin	Centre : mercredi 4 août
HONDSCHOOOTE <i>Centre</i> <i>Ecart</i>	Lundi matin Lundi matin	Jeudi matin Lundi matin	Centre et Le Pont aux Cerfs : mercredi 5 mai Ecart : mercredi 12 mai
HOUTKERQUE	Mardi après-midi	Mardi après-midi	Centre : mercredi 27 janvier
HOYMILLE	Mardi matin	Vendredi matin	Centre : mercredi 2 juin
KILLEM	Mercredi matin	Mercredi matin	Centre et Killem Lynde : mercredi 12 mai
LEDERZEELE	Jeudi après-midi	Jeudi après-midi	Centre : mercredi 6 janvier
LEDRINGHEM	Jeudi matin	Jeudi matin	Centre : mercredi 29 septembre
LOOBERGHE	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi	Centre, Rosendaël, Hossenaere, Lynck : me. 18 août
MERCKEGHEM	Mercredi après-midi	Mercredi après-midi	Centre et Hameau de Lynck : mercredi 26 mai
MILLAM	Mercredi matin	Mercredi matin	Centre : mercredi 25 août
NIEURLET	Mercredi après-midi	Mercredi après-midi	Centre, Poterie, Chauffour, Ham: me. 13 janvier
NOORDPEENE	Jeudi après-midi	Jeudi après-midi	Centre : mercredi 21 avril
OCHTEZEELE	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi	Centre : mercredi 6 octobre
OOST-CAPPEL	Jeudi après-midi	Jeudi après-midi	Centre et Les 5 Chemins : mercredi 28 avril
OUDEZEELE	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi	Centre : mercredi 16 juin
OXELAERE	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi	Centre : mercredi 21 juillet
PITGAM	Jeudi après-midi	Jeudi après-midi	Centre : mercredi 3 février
QUAEDYPRE	Mardi après-midi	Mardi après-midi	Centre et Fbg de Cassel QUAEDEPRE et SOCX: 28 juillet
REXPOEDE	Jeudi après-midi	Jeudi après-midi	Centre : mercredi 24 novembre
RUBROUCK	Mardi après-midi	Mardi après-midi	Centre : mercredi 6 octobre
SOCX	Lundi après-midi	Lundi après-midi	Centre et Zone Industrielle : me. 15 septembre
STEENE	Mardi après-midi	Mardi après-midi	Centre et Grand Millebrugge : 8 septembre
STEENVOORDE <i>Centre</i> <i>Beauvoorde + Les Ciseaux</i> <i>Calicanes, Ryveld, St Laurent</i>	Vendredi matin Vendredi matin	Mardi matin Vendredi matin	Centre : mercredi 17 mars mercredi 24 mars
STE MARIE CAPPEL	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi	Centre : mercredi 10 février
ST MOMELIN	Mercredi après-midi	Mercredi après-midi	Centre : mercredi 13 janvier
ST PIERREBROUCK	Mercredi matin	Mercredi matin	Centre : mercredi 4 août
ST SYLV. CAPPEL	Mardi après-midi	Mardi après-midi	Centre : mercredi 20 octobre
TERDEGHEM	Mardi après-midi	Mardi après-midi	Centre : mercredi 20 octobre
UXEM	Mardi matin	Mardi matin	Centre : mercredi 27 octobre
VOLCKERINCKHOVE	Mercredi après-midi	Mercredi après-midi	Centre : mercredi 20 janvier
WARHEM	Mercredi matin	Mercredi matin	Centre et Haeghe Meulen : mercredi 10 mars
WATTEN	Lundi matin	Lundi matin	Centre : mercredi 7 juillet
WEMAERS-CAPPEL	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi	Centre : mercredi 17 novembre
WEST-CAPPEL	Jeudi après-midi	Jeudi après-midi	Centre : mercredi 7 avril
WINNEZEELE	Lundi après-midi	Lundi après-midi	Centre et Le Droogland : mercredi 27 janvier
WORMHOUT	Jeudi matin	Jeudi matin	Centre : mercredi 22 septembre
WULVERDINGHE	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi	Centre : mercredi 20 janvier
WYLDER	Mardi après-midi	Mardi après-midi	Centre : mercredi 7 avril
ZEGERSCAPPEL	Mercredi après-midi	Mercredi après-midi	Centre et La Cloche : mercredi 23 juin
ZERMEZEELE	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi	Centre : mercredi 17 novembre
ZUYTPEENE	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi	Centre et Le Stuyvert : mercredi 17 novembre

* pour plus de précisions sur la collecte des encombrants au porte-à-porte, reportez-vous à la page 5 de ce fascicule ou appelez le 03 28 20 22 13